



ONATEL-SA Leader des  
Télécommunications au Burkina

## Guide de l'Actionnaire

Assemblée Générale Ordinaire  
des Actionnaires du 14 Avril 2017

LE RÉSEAU  
LEADER

Mobicash

ENVOYEZ ET RECEVEZ DE L'ARGENT  
DE LA CÔTE D'IVOIRE, DU NIGER ET DU BENIN À PARTIR DE 500F



BURKINA



CÔTE D'IVOIRE



NIGER



BENIN

Tapez **+555#**

banque partenaire



Leader des Télécommunications au Burkina Faso

## Mot de la Présidente

Cher actionnaire de ONATEL-SA,

Nous avons une valeur sûre en nous : celle de produire pour satisfaire les clients et créer de la richesse pour tous. En 2016, ONATEL-SA a poursuivi sa croissance rentable avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 9%.

L'activité fixe a joué un rôle majeur dans cette croissance face à l'activité mobile soumise à concurrence et dont les indicateurs ont également évolué positivement.



Mme Marie Claire KADEOUA/TAMINY  
*Officière de l'Ordre National*

L'orientation de nos actions en faveur de la demande légitime et exigeante de nos clients pour l'accès aux technologies nouvelles de l'information a permis de maintenir la hausse régulière de la base clients ONATEL-SA surtout le parc de clients de l'activité mobile.

La poursuite du programme d'investissement pour améliorer davantage la qualité, a permis également le lancement de nouvelles offres innovantes.

Cet effort d'investissement couplé à notre action commerciale et marketing renforcée, mettant le client au centre des préoccupations, a contribué à maintenir l'ensemble de nos marges à un niveau élevé.

Le développement des infrastructures visant à raccorder les régions les plus reculées et souvent à faible trafic ainsi que la réalisation d'actions d'aides au bénéfice de la communauté, consacrent les valeurs sociales de ONATEL-SA.

En outre, le respect des exigences légales et réglementaires traduit la volonté de notre entreprise à assumer ses obligations et à réaffirmer son engagement citoyen et participatif pour l'émergence du pays.

Je tiens à rassurer les actionnaires et l'ensemble des partenaires que les instances de décision de ONATEL-SA ne ménageront aucun effort pour sauvegarder les intérêts de notre entreprise.

C'est le lieu de souligner la détermination des dirigeants de ONATEL-SA, à développer un partenariat de confiance et de sécurité renforcée avec tous les secteurs : public et privé.

Le potentiel humain, technique et matériel dont dispose notre entreprise nous laisse une bonne raison d'être confiant en un avenir meilleur pour ONATEL-SA.

**Mme Marie Claire KADEOUA/TAMINY**  
*Officière de l'Ordre National*



# Les grandes dates de l'histoire de ONATEL-SA

- 1987 Création de ONATEL-SA
- 1994 Transformation de ONATEL-SA en Société d'Etat
- 2002 Création de TELMOB, filiale à 100% de ONATEL-SA
- 2006 Cession de 51% du capital de ONATEL-SA à Maroc Telecom
- 2009 Introduction en bourse de ONATEL-SA (BRVM)
- 2011 Fusion de ONATEL-SA et TELMOB-SA

## Informations Actionnaires

Courrier actionnaire :

ONATEL-SA

Communication Financière

705, avenue de la Nation, 01 BP 10 000,

Ouagadougou 01 Burkina Faso

Tél : 00226 25 49 45 31

Fax : 00226 25 30 17 73

Adresse e-mail : [relation.investisseurs@onatel.bf](mailto:relation.investisseurs@onatel.bf)

Site internet : [www.onatel.bf](http://www.onatel.bf)

## Répartition du Capital ONATEL-SA au 31 décembre 2016

■ Maroc Telecom

■ Etat Burkinabè

■ Public



# Gouvernance de ONATEL-SA

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Présidente**  
Mme Marie Claire KADEOUA/TAMINY  
Conseiller Economique



**M. Léo ZAGRE/YONTANBA**  
Administrateur des services Financiers



**M. Nazaire PARE**  
Directeur Général du commerce



**M. Sadio YAROGO**  
Gérant des Télécommunications



**Mme Rita LAICH**  
Chef de service des Relations Publiques & Développement



**M. Younés GUIDA**  
Chargé de programme Corporate (Maroc Telecom)



**M. Emmanuel DE FEYDEAU**  
Directeur plan, suivi des participations et communication (Maroc Telecom)



**M. Aissam WAKRIM**  
Directeur Système d'Information (Maroc Telecom)



**M. Ibrahim BOUDADOU**  
Directeur Général Réglementation & Affaires Juridiques (Maroc Telecom)

## DIRECTION GÉNÉRALE

Le management de ONATEL-SA est composé d'un Directeur Général et de trois directeurs centraux.

Il existe cinq(05) Directions régionales qui couvrent tout le territoire Burkinabè et viennent en appui aux Directions Centrales.



Directeur Adm. et Financier  
M. Youness ZERUAL

Directeur des services  
M. Youssouf BOSSOUA

Directeur réseau  
M. Adoulaye BASSILE

## Directions Régionales

Direction Régionale du Centre-Nord\_Kaya.....M. Toussaint KABORE

Direction Régionale du Centre-Ouest\_Koudougou.....M. Walter SILGA

Direction Régionale de l'Est\_Fada N'Gourma.....M. Michel ZINKONE

Direction Régionale du Nord\_Duahigouya.....M. Soureima DUEDRADGO

Direction Régionale de l'Ouest\_Bobo Dioulasso.....M. Sakou DADIOUARI

# Chiffres Clés

## Indicateurs Opérationnels : Parc mobile & Fixe en hausse

La base clients renforcée (+4%) à 7 105 904 clients à fin 2016



## Indicateurs Financiers : Forte progression du Chiffre d'affaires (+9%)



Cette croissance du chiffre d'affaires(+9%) provient essentiellement des revenus générés par le trafic sortant prépayé mobile et de l'acheminement des appels internationaux



Le bon niveau du résultat d'exploitation est en lien avec la croissance du chiffre d'affaires



Le résultat Net enregistre une baisse de 5% due principalement aux provisions des sanctions de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes(ARCEP)

## Vie du Titre

Les principaux indices de la BRVM ont connu une tendance baissière au cours de l'année 2016.

L'indice BRVM 10 s'est fixé à 261,95 points, soit une variation de -9,79% par rapport à l'année 2015.

L'indice BRVM Composite a, pour sa part, perdu 3,87% à 292,17 points.

Quant à celui du secteur des services publics, il s'établit à 791,49 points en régression de 3,24% par rapport à 2015.

En 2016, le titre ONATEL BF a enregistré une baisse par rapport à 2015 du fait de la tendance globale baissière du marché. Cette variation s'explique également par la pénalité que le régulateur ARCEP a infligé à ONATEL suite aux dysfonctionnements du réseau observés lors des mouvements sociaux internes mais aussi aux informations liées au transfert du patrimoine de Telmob à ONATEL lors de la fusion de 2011 et pour lequel ONATEL devrait payer des droits de douane selon les services douaniers malgré l'instruction du Ministre des finances donnée en guise d'accord transactionnel depuis le 31 décembre 2015.

Malgré ces éléments qui portent atteinte à sa performance, le titre ONATEL est resté parmi les titres les plus liquides du marché.

Au cours de l'année 2016, le titre a transigé sur l'ensemble des 248 séances de bourses et le volume des transactions est passé de 3 132 783 titres en 2015 à 2 141 774 titres en 2016, soit une régression de 32%. La valeur de ces transactions correspondantes s'établit à 28,96 Mds de FCFA en 2016 contre 34,86 Mds de FCFA en 2015, soit une baisse de 17%.

Néanmoins, la tendance moyenne des cours de 2016 se place au dessus de celle obtenue en 2015 et ressort à 12 963 FCFA contre 10 056 FCFA en 2015.



Le pic des cours de l'année se situe au 04 avril 2016 à 14 895 FCFA alors que la plus forte baisse s'établit au 02 novembre 2016 à 10 000 FCFA.

Le titre ONATEL s'est maintenu à la troisième position pour les quatre révisions de l'année 2016 dans le TOP 10 de l'indice BRVM 10.

La notation financière demeure invariable en 2016 en grade d'investissement avec une perspective stable. L'agence de notation WARA I' affirme à BBB-/Stable/w-4 et permet ainsi à ONATEL d'émettre sans garantie.

#### FICHE SIGNALÉTIQUE SUR LE TITRE ONATEL RF EN 2016

Code ISIN <sup>(1)</sup>	BF000000117	DONNEES BOURSIERES	E 01E	2016	Var.(%)
Code mnémorique	ONTBF	Volume échangé	2 141 774	3 132 703	-32%
Code émetteur	0088	Nombre transaction	7 837	8 124	-13%
Marché, Place de cotation, Compart.	UEMOA BRVM - ABIOJAN - 1 <sup>er</sup> Compart.	Fréq. cotat <sup>2</sup>	248/248	249/249	100%
Date d'introduction	30/04/09	Cours + haut	14 895	15 000	-1%
Indice principal	BRVM Composite	Cours + bas	10 000	8 000	50%
Secteur d'activité	Télécom. (Fixe, Mobile & Internet)	Cours ouverture	14 600	7 300	36%
Nombre d'actions au 31/12/2016	34 000 000 <sup>(1)</sup>	Cours clôture	12 000	15 000	-20%
Dernier dividende versé	551 FCFA (01/06/2016)	Cours moyen	12 803	10 000	28%
Répartition de capital au 31 - 12 - 2016		Capitalisation Mds FCFA	408	510	-20%
Maroc Télécom - 51%	Etat Burkinabé - Pétro - 26%	Fréq. dans le top 10	4/4	4/4	100%
	Public - 23%				

#### ACTIVITE DE ONATEL-SA

- Exploitation des réseaux nationaux et internationaux radioélectriques ou non ouverts au public;
- Prestation de services Fixes & Internet;
- Prestation de téléphonie mobile;
- Prise de toute concession, tout affermage, toutes participations se rattachant à l'activité;
- Réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières en lien avec l'activité.

(1) International Securities Identification Number;  
(2) valeur nominale de l'action est de 1 000 FCFA depuis le 20 novembre 2013

#### Autres indicateurs de performance

Rang	Top 5	Volume	% <sup>(1)</sup> (brvm)
Marché cdt <sup>2</sup> BRVM 2016			
1	ETITG	174 390 098	98%
2	SONATEL	3 488 609	2%
3	ONATEL BF	2 141 774	1%
4	PALMCI	760 410	0%
5	TOTAL CI	446 389	0%
Top 3			
Marché cdt <sup>2</sup> BRVM 2016			
1	SONATEL	82 987 302 208	28%
2	ONATEL	13 820 814 473	10%
3	SGB CI	14 223 179 300	1%
4	Bank Of Africa Burkina Faso	13 002 705 833	0%
5	FILFISAC CI	12 001 084 595	0%

Courbe d'évolution historique du cours moyen mensuel et annuel de ONATEL BF et de l'indice BRVM composite au 31-12-2016



#### Composition de l'indice BRVM 10 de l'année 2016

Rang	Janvier(04/01/2016)	Avril(01/04/2016)	Juillet(01/07/2016)	Octobre(03/10/2016)
1	ECOBANK TRANS.INCORP.TG	ECOBANK TRANS.INCORP.TG	ECOBANK TRANS.INCORP.TG	ECOBANK TRANS.INCORP.TG
2	SONATEL SN	SONATEL SN	SONATEL SN	SONATEL SN
3	ONATEL BF	ONATEL BF	ONATEL BF	ONATEL BF
4	FILFISAC CI	UNIWAX CI	TOTAL CI	TOTAL CI
5	TOTAL CI	SGB CI	FILFISAC CI	FILFISAC CI
6	SGB CI	PALM CI	SGB CI	SGB CI
7	SAPH CI	TOTAL CI	PALM CI	PALM CI
8	UNIWAX CI	FILFISAC CI	CIE CI	CIE CI
9	CIE CI	CIE CI	UNIWAX CI	UNIWAX CI
10	BOLLORE AF.LOG.CI	BOA CI	BOA BF	BOA MALI

# Etre actionnaire

## Comment acheter des actions en bourse ?

Il faut d'abord ouvrir un compte titre dans une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) et l'approvisionner pour l'achat de titres au comptant.

L'ordre d'achat de bourse du client donné sur place ou par mail est passé sur la plateforme de négociation du marché de la BRVM par votre Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI).

Pour être valable, l'ordre de bourse doit comporter les éléments suivants :

- ◆ Les références du donneur d'ordre (nom, numéro de compte, ...) ;
- ◆ Le sens de l'opération ;
- ◆ Le nom de la valeur ;
- ◆ La quantité de titres à transiger ;
- ◆ Le prix ;
- ◆ La durée de validité de l'ordre .

Après l'avis d'opéré de votre SGI, vous avez le droit de participer, quel que soit le nombre d'actions que vous possédez, aux assemblées générales, au dividende, à l'information ainsi qu'au vote en tant qu'actionnaire de ONATEL-SA

## Vos rendez-vous :

L'actionnaire a le droit de participer à toutes les assemblées générales des actionnaires. Il existe à ce stade quatre (4) types d'assemblées :

- ◆ Assemblée générale ordinaire
- ◆ Assemblée générale extraordinaire
- ◆ Assemblée générale mixte
- ◆ Assemblée spéciale.

# Lexique boursier et fiscalité

## Guide de l'actionnaire

Support de communication désignant généralement des publications ou mémentos que les émetteurs peuvent décider de mettre à disposition de leurs actionnaires.

Le contenu varie d'un émetteur à l'autre et peut reprendre tout ou partie des éléments suivants :

- ◆ description sommaire de l'émetteur ;
- ◆ moyens mis à disposition des actionnaires, services actionnaires, ligne téléphonique dédiée, site web, club d'actionnaires, etc. ;
- ◆ informations sur la vie du titre, numéro d'identification, lieu de cotations, etc. ;
- ◆ description des moyens pour acheter et conserver les titres, existence de service nominatif, etc. ;
- ◆ informations sur la fiscalité du titre ;
- ◆ procédure de mise au nominatif.

Une mise à jour régulière est nécessaire en particulier lorsque le guide reprend des éléments généraux de présentation de l'émetteur ou lorsqu'il intègre des informations de type fiscal qui sont souvent revues.

### Action

L'action est un titre négociable représentant une fraction du capital social de la Société. L'action donne des droits tels que le droit au dividende, le droit à l'information, le droit de gestion via le vote en Assemblée Générale.

### Conseil d'Administration

Organe collégial de direction des sociétés anonymes composé de trois membres au moins et de douze(12) au plus (ce nombre peut être porté à vingt-quatre(24) en cas de fusion, que la société soit cotée ou non). Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en oeuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées générales et dans la limite de l'objet social, il peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent. Le conseil d'administration nomme et peut révoquer le directeur général de la société.

### IRVM (Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières)

Impôt prélevé sur le revenu des valeurs mobilières au taux actuel de 12,5% au Burkina Faso.